

piers se composera uniformément de fusils à percussion à canon rayé et de sabres. Les anciennes armes à silex ou à percussion à canon lisse devront être remises sans délai par les communes à l'administration des domaines, ainsi que les anciens sabres. Les communes sont invitées à effectuer cet échange sans retard.

Il se traite en ce moment au ministère de l'agriculture une affaire importante. Deux commissions, composées des hommes les plus compétents, parmi les membres de l'Institut, les agriculteurs, les députés et les sénateurs, ont été chargées successivement depuis deux ans, d'étudier les besoins de l'agriculture en ce qui concerne l'enseignement professionnel.

D'après leur examen, ces deux commissions ont reconnu à l'unanimité qu'il y avait lieu de fonder un enseignement supérieur d'agriculture, et elles en ont recommandé l'établissement, aussi bien que la réorganisation des fermes écoles, dans le but d'obtenir des sujets plus capables.

Ces deux commissions ont déposé des rapports en ce sens, rapports adoptés également à l'unanimité, et aujourd'hui, dit le *Nouveliste de Rouen*, s'engage au ministère de l'agriculture la discussion sur l'utilité d'un tel enseignement.

L'agriculture occupe 20 millions d'âmes; elle exploite un capital de cent milliards; son outillage comprend près de 5 millions de machines; ses animaux ont une valeur de 4,500,000,000; son produit est de 14 milliards. C'est à-dire trois ou quatre fois plus que toutes les autres industries réunies.

Nous nous faisons un plaisir de publier l'avis suivant qui a été affiché dans la tabagie du Cercle de la société chorale, rue Pauvrière :

Roubaix, le 14 mars 1869.

A Messieurs les Quêteurs et Membres de la Cavalcade.

Messieurs,

La Commission organisatrice de la Cavalcade vous remercie vivement du concours que vous lui avez apporté. Il était impossible de répondre mieux à la pensée charitable qui avait inspiré l'idée d'une cavalcade, et cela dans le court espace de temps qui a séparé l'idée de l'exécution. Le temps, la sympathie publique et le zèle de tous les membres aidant, la recette s'est élevée à la somme de

fr. 3417,35

sur laquelle il faut déduire les frais obligatoires suivants :
1° Brassards des quêteurs et commissaires 110,10
2° Bourses des quêteurs 34,50
3° Clairons chargés de régler la marche 43,00
4° Programmer, affiches, etc. 189,85
5° Lanternes vénétienne 64,00 401,45

Soit net fr. 3015,90

La médaille d'or a été méritée par M. Henri Vandamme qui a recueilli la somme de fr. 301,00.

La médaille d'argent par M. Henri Cappellet qui a recueilli fr. 180,02

La mention honorable par M. Auguste Dubois qui a recueilli 450,32

L'importance de la recette des chars : La Cave des quatre Marteaux et La Folie nous ont engagés à leur accorder une mention honorable.

Ces résultats doivent rendre heureux et fier tous les acteurs de la fête; qu'ils en reçoivent encore une fois ici nos félicitations et nos remerciements.

Les membres de la Commission organisatrice :

A. SIOEN-PIN, Président.

L. GOVARET, Vice-Président.

A. SERBRUNTS, J. FLORIN,

GUSTAVE MOLIN, J. DUJARDIN,

D. BERNARD, ALFRED ARGELLIES, A. GRESSIER,

R. NIFFLE et V. HONORÉ

Nous recevons trop tard pour l'insérer aujourd'hui le compte-rendu de la soirée musicale donnée hier au Cercle de la Grande-Harmonie.

Deux affaires fort graves sont en ce moment l'objet des préoccupations de l'autorité judiciaire dans notre rayon. Voici les renseignements que nous avons recueillis : Lundi, vers une heure du matin, un cultivateur habitant une ferme isolée sur le territoire d'Halluin, M. François Leveugle, était frappé dans son lit de quatorze coups de couteau. Aux cris qu'il poussa, sa mère et sa sœur accoururent et l'assassin prit la fuite sans laisser d'autres traces que quelques taches de sang prouvant qu'il s'était blessé. D'après les investigations qui ont été faites, c'est par une petite croisée donnant sur le chemin voisin qu'il a dû pénétrer dans la ferme dont il devait connaître parfaitement la disposition intérieure.

On ne connaît pas d'ennemis à M. Leveugle et l'assassin ne pouvait avoir d'autre mobile que le vol.

L'état de M. Leveugle, bien que très-gravé, n'est cependant pas désespéré. L'enquête continue.

La seconde affaire s'est passée dans le canton de Lannoy.

Le lundi 8 mars, au soir, un jeune homme, nommé Louis Goudet, se prit de querelle dans le cabaret Duquesnoy, à Lys, avec cinq individus qui préférèrent contre lui de graves menaces. Le jeune

homme ne tarda pas à sortir et il fut suivi par ses cinq adversaires. Que se passa-t-il alors? C'est ce que l'on ne sait pas encore; mais Louis Goudet n'a plus reparu et les actives recherches auxquelles on se livre encore à l'heure qu'il est, sont jusqu'ici demeurées infructueuses. On a seulement trouvé dans un chemin écarté un soulier et un pan de vêtement qui ont été reconnus comme lui appartenant.

Devant les charges qui pèsent sur eux et les propos compromettants qu'ils ont laissés échapper, les cinq individus dont nous avons parlé ont été arrêtés hier par la gendarmerie. Ce sont les nommés : Florimond Duquesnoy, tisserand, à Lys; Pierre Leclercq; Jean-Baptiste Aubert, et Louis Vordey, tous trois tisserands à Leers. Jusqu'ici les inculpés se sont retranchés dans un mutisme complet.

Louis Goudet habitait Toufflers où il était aussi tisserand; il était âgé de 24 ans.

Il y avait foule dimanche au théâtre. M. Nicolas Faure y donnait une séance aussi agréable qu'intéressante. Ce prestidigitateur est sans contredit un des plus remarquables que nous ayons vus à Roubaix. Il opère avec autant d'adresse que de naturel. Beaucoup de ses tours sont inédits et il sait donner aux anciens un charme tout nouveau par le bon ton et le véritable humour qu'il apporte dans l'exercice de son art magique. Ce ne sont que surprises, métamorphoses et prodiges plus étonnants les uns que les autres. Le génie des roses, le brillant succès de Bosco, les guirlandes de fleurs ont surtout été chaleureusement applaudis.

A la demande qui lui a été faite par un grand nombre de personnes qui n'ont pu assister à la première soirée, M. N. Faure nous en donnera une deuxième et dernière, dimanche prochain. Celle-ci se composera de surprises et de tours spécialement réservés, tels que la décapitation d'un homme vivant (un spectateur quelconque...) d'après une méthode nouvelle, les expériences mystérieuses des frères Davenport dévoilées, etc. etc. On voit que le programme est attrayant et l'on peut prédire à l'habile physicien un succès au moins équivalent à celui de dimanche dernier.

Pour toute la chronique locale : J. RENOUX.

FAITS DIVERS

— Il y a quelques temps, les prisonniers d'Etat détenus dans les prisons de Saint-Michel ont tenté une évasion.

A l'heure où, une fois par semaine, ils ont coutume de se promener dans la cour de la prison, promenade pendant laquelle ils ne sont gardés que par un seul gendarme, les plus résolus se jetèrent sur ce dernier, le désarmèrent, le lièrent, le bâillonnèrent et se mirent en devoir de sortir de la cour. Ils étaient parvenus à traverser deux vestibules et allaient atteindre le dernier, lorsqu'on s'aperçut de leur dessein; des guichetiers donnèrent l'alarme. Aussitôt des gendarmes, des guichetiers, se précipitèrent dans les corridors de la prison le sabre et la dague au poing; en même temps, un détachement de zouaves, chargé de la garde extérieure, y pénétra et se mit à tirer des coups de fusil. Ce fut un moment horrible. Les prisonniers, qui n'avaient d'autre arme que le sabre enlevé au gendarme qui les gardait dans la cour, demandèrent grâce, mais on n'entendait rien. Les zouaves tiraient toujours. Enfin, le gardien-chef put mettre un terme à cette scène; on releva les blessés, un nombre de huit, et on les transporta à l'infirmerie; les autres détenus furent réintégrés, sans résistance de leur part, dans leurs cellules.

(Industriel alsacien.)

— On lit dans le *Contribuable*, de Rochefort, du 11 mars :

Des lettres particulières ont apporté hier en ville une triste nouvelle : M. Ch. Fitz-James, enseigne de vaisseau, a été assassiné à Port-Saïd. Descendu à terre pour rejoindre deux matelots en bordée, M. Fitz-James aurait été assailli par des Maltais et frappé de quatorze coups de couteau. On l'a rapporté sans vie à bord. Cette nouvelle a produit une triste impression à Rochefort, car M. Ch. Fitz-James était aimé de tous ceux qui l'ont connu.

— L'Indépendant des Basses-Pyrénées relate des faits très-graves et qui ont causé une émotion très-vive dans tout le pays. Il s'agit du pain des troupes, dans lequel des mains malveillantes introduisaient des substances dangereuses, telles que verre pilé, débris d'aiguilles, etc. Un soldat est mort cette semaine pour avoir avalé un fragment d'aiguille qui lui a perforé l'intestin.

L'Indépendant annonce qu'une instruction est commencée.

PARIS-PORT-DE-MER

Ce problème cherché en vain depuis 1858 et qu'on ne croyait pouvoir réaliser qu'au moyen de dépenses énormes, paraît être résolu par la construction de navires spéciaux pouvant remonter fort avant dans les terres.

A Paris on voit, depuis le commencement de février, un nombre considérable de personnes stationnées chaque jour, sur le quai du Louvre, devant un magnifique navire gréé en trois-mâts.

Ce navire vient de Bordeaux, et charge en ce moment pour la Chine; il jauge 300

tonneaux et n'est, paraît-il, que le précurseur de toute une flottille de ce genre destinée à faire de toutes les villes continentales, autant de ports-de-mer.

Les mats de Paris-Port-de-Mer (car tel est le nom de ce beau navire) sont disposés de façon à pouvoir se baisser dès l'entrée des rivières, pour permettre au bâtiment de passer sous les ponts.

Le pied-de-ces mats est, dans ce but, pourvu d'un appareil spécial qui leur laisse cependant assez de solidité pour leur permettre de résister aux coups de vent les plus violents: un remorqueur peut alors le conduire très-avant dans les terres, grâce au peu de tirant d'eau du navire et à sa coque un peu aplatie. Ses conditions de construction générale sont d'ailleurs assez bonnes pour lui assurer tous les avantages d'une marche rapide.

On raconte que l'inventeur de ce genre de construction nautique, après avoir vainement demandé des subventions et des secours, s'était vu forcé de donner suite à ses projets à ses risques et périls, et que malheureusement il était mort quatre jours avant l'arrivée à Paris de son navire. Il eut cependant été bien fier de voir son beau trois-mâts se balancer gracieusement dans la Seine sous sa belle voilure blanche en attendant qu'il entreprenne son lointain voyage.

Souhaitons lui une heureuse traversée et considérons désormais le port de Paris comme ouvert à la navigation de long cours.

(Le Sténographe)

L'assurance sur la vie entre de plus en plus dans nos mœurs. C'est un fait nettement accusé par les résultats obtenus et sur lequel nous appelons l'attention du public.

Aucune Compagnie n'a pris un développement aussi considérable que LA NATIONALE. Aucune aussi n'offre des garanties plus complètes.

L'importance et la solidité de cette Compagnie se justifient par les chiffres de ses opérations et de ses réserves.

1° Rentes viagères. — Elles sont constituées au profit des personnes qui veulent se donner plus de bien-être par l'augmentation de leurs revenus.

LA NATIONALE paie annuellement à ses rentiers viagers 5 millions 147 mille 625 fr. 70;

2° Assurances en cas de décès avec participation aux bénéfices. Elles ont pour objet d'aider les pères de famille à fonder ou à augmenter le patrimoine de leurs enfants, tout en leur faisant jouir eux-mêmes du dividende afférent aux primes versées.

LA NATIONALE a réparti à ses assurés participants 4 millions 803 mille 52 francs.

Son capital social et ses réserves de toute nature élèvent son capital de garantie à 84 millions.

Prospectus de renseignements, à Paris, rue de Grammont, A. Lillie, chez M. Delfis-Decroix, agent général de LA NATIONALE.

BIBLIOGRAPHIE

Petit Code du Voyageur en chemin de fer, par H. M. Deslignières (1)

Aujourd'hui tout le monde voyage, les uns pour le soin de leurs affaires commerciales ou industrielles, les autres pour leur agrément, et les statistiques officielles démontrent que les voitures de chemin de fer, en France seulement, sont constamment et simultanément occupées par 120,000 personnes. Or, sur ces 120,000 voyageurs, combien en est-il qui connaissent véritablement leurs droits et leurs obligations envers les Compagnies de chemin de fer, les droits et les devoirs des Compagnies envers les voyageurs? Nous croirions exagérer en disant qu'il y en a 1 sur 100. Rien de surprenant à cela pour apprendre il faut un maître, et jusqu'ici aucun livre n'avait été fait qui pût enseigner à tous d'une manière succincte cette indispensable connaissance. Il y avait donc là une lacune qu'il devenait chaque jour plus urgent de combler. Lors qu'un voyageur, en effet, prend un billet au guichet d'une gare, il passe un contrat tacite avec la Compagnie qui va le transporter, et il est de la plus haute importance pour l'un et pour l'autre de bien remplir les clauses de ce contrat. Cette lacune n'existe plus aujourd'hui. M. Deslignières, le vulgarisateur habile auquel on doit déjà les *Veillées d'un vieux réparateur de Campagne* ou *Petit Code rural des contributions directes*, vient de publier à la Librairie de l'agriculture le *Petit Code du Voyageur en chemin de fer*, qui mérite les mêmes éloges que son aîné et dont la première édition a été épuisée en quelques jours.

Ecrit dans un style simple, mais élégant, d'une lecture facile, délivré de longs textes de lois qui ne font que fatiguer la plupart des ouvrages analogues, disant tout en peu de mots, d'un prix qui le rend accessible à toutes les bourses, le *Code du Voyageur en chemin de fer* se place au rang des livres quotidiennement utiles. C'est *vade mecum* indispensable à tous les voyageurs, quelque court trajet qu'ils soient habitués à faire. C'est à tous ces titres que nous nous faisons un devoir de le signaler et de le recommander à nos lecteurs.

1) Un volume in-12 de 140 pages, 2^e édition, à la Librairie de l'agriculture, André Sagnier, éditeur, rue de Fleurus, 8, à Paris. — Prix : 1 franc.

ANNONCES

Etude de Me TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrière, 32,

Roubaix, rue d'Inkermann, 94

A VENDRE

pour cause de changement de résidence

Propriété industrielle

actuellement à usage de scierie mécanique et magasin de bois, mais pouvant être aménagée pour tissage mécanique, teinturerie, apprêts et autres grandes industries.

Comprenant : grande maison d'habitation avec jardin, usine, vastes ateliers, machine à vapeur. Le tout érigé sur 4,700 mètres carrés.

Voir l'affiche pour les détails. Le Mardi 30 mars 1869, à 3 heures de relevée, Me TACQUET adjudgera publiquement ledit bien en son étude. 8664.

Etude de Me TACQUET, notaire à Roubaix, rue Pauvrière, 32,

On demande des capitaux à placer moyennant sûretés hypothécaires. 8529

A vendre de gré à gré

Une grande quantité de propriétés bâties et non bâties situées à Roubaix. S'adresser à Me TACQUET, notaire à Roubaix. 8458

Etude de Me DUTHOIT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

CAPITAUX A PLACER

sur hypothèque, Notamment deux sommes de 30,000 fr. chacune, à placer pour dix ans. 8499

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

16,000 mètres de

TERRAINS

propres à faire des Briques, sis à Roubaix, au Pile, à vendre à main ferme, moyennant le prix de 2 francs 80 cent. le mètre carré. Jouissance prochaine.

A VENDRE de gré à gré

10 Belles Maisons

à étage

nouvellement et solidement construites, sises à Roubaix, au Fontenoy, près la route de Roubaix à Tourcoing, louées 2,300 francs par an, mais susceptibles d'un loyer plus important.

S'adresser pour tous renseignements audit Me Valencuq. 8618

Administration du canal de l'Espierres.

Vente obligatoire

PEUPLIERS

Le Mardi de Pâques, 30 mars 1869, à 10 heures du matin, le notaire Messiaen, de Warcoing, vendra publiquement 119 peupliers, en partie déracinés par le vent, se trouvant à l'Espierres, Warcoing, Saint-Léger, Estampois, ainsi que des branches d'arbres, propres à ramer lin, et des Matériaux en bois de chêne, provenant de la démolition de portes, d'écluses et de ponts levés.

Réunion à l'écluse du canal à Warcoing. 8668

A Vendre

à des conditions très-avantageuses, en un ou deux lots, un Matériel complet de Peignage de Laines fines, en très bon état, composé de :

5 Calandres pour dégraissage.

1 Sécheuse Pasquier avec chauffage en cuivre.

12 Cardes grand modèle avec machine à bobiner derrière, garnies de leurs rubans.

4 Etirages à double effet.

2 Lisseuses Koeklin.

4 Métiers à Bobiner.

16 Peigneuses Schlumberger.

4 Réunisseurs Schlumberger.

2 Machines à double étirage.

1 Machine à vapeur de 16 chevaux, Transmission complète, poulies, chaises, et petit mobilier de service.

S'adresser pour les conditions à M. FRÉD. DAVIN, rue Albouy, N° 25, à Paris. 8660

A LOUER

Une grande Maison, Rue du Fresnoy, inoccupée, A usage de voitureur, avec vastes magasins. S'adresser rue St-Georges, 20. 8390

Dépôt de Bascules

BOUCHART-COPART RUE DU TILLEUL, 51

Tourcoing.

Au moment de la vérification des Poids et Mesures, le sieur Bouchart-Copart rappelle au public qu'il se charge des

RÉPARATIONS & CHANGEMENTS à apporter aux Bascules

N. B. — Sur demande, on se rend à domicile, soit pour la vente, soit pour les réparations. 8630

Voiture et Cheval

à vendre.

Une jolie petite carriole et cheval à vendre. — Réponse au bureau du Journal de Roubaix, sous le n° 200. 8534

Facilité au Commerce

COMMISSIONS & CONSIGNATIONS

Maison S. DEBUY et Cie

Rue Lafayette, 148, PARIS.

La Maison S. Debuy et Cie prend des marchandises en dépôt et fait des avances de 50 à 60 0/0 sur toutes les marchandises qui lui sont confiées n'importe quel genre; ces marchandises restent à la disposition du dépositaire et peuvent être enlevées en totalité ou par parties, moyennant remboursement des sommes avancées.

La Maison S. Debuy et Cie ayant plusieurs courtiers sur la place de Paris se charge du placement des dites marchandises moyennant une commission à fixer. 8607

A Céder

pour cause de changement de commerce, un magasin de librairie, bonnetterie, mercerie, situé à Lille, rue de Wazemmes, 89, près la cité Napoléon. — Peu de reprise. 8649

Représentant

Une maison de Manchester demande un agent pour le placement de la bourre de soie filée pour tissus.

S'adresser par lettre affranchie à Vve Gonard, à St.-Pierre-lez-Calais. 8550

Compteurs d'Eau Kennedy

pour eau de la Lys et pour mesurer l'eau vaporisée dans les générateurs.

Agents pour la France, 31, E. et P. Séo rue du Chemin de fer. 8641

Domestique

On demande un bon domestique. S'adresser, rue Péral, 23. 8563

On demande

une femme qui pourrait s'occuper de la vente d'un article lucratif.

Prendre l'adresse au bureau du journal. 8661

Demoiselle de Magasin

On demande une demoiselle de magasin au courant de la mercerie.

S'adresser, Grande Rue, 31. 98

Avis.

Le sieur AUGUSTE BÉTRY, anciennement barbier à l'estaminet du *Lapin blanc*, Grande-Place, a l'honneur de prévenir ses clients qu'à dater du 15 mars 1869, il tient l'établissement du *Petit marin*, près de la mairie, Grande-Place, Roubaix. 8666

Boucherie à céder

A céder, par suite de changement de commerce, une Boucherie parfaitement achalandée.

S'adresser rue de la Guinguette, 35, à Roubaix. 8667

Maison à Louer

A louer, une vaste et belle Maison, nouvellement construite, avec porte-cochère et jardin. Cette maison, convenable à tout genre de commerce, est située, Grande-Rue, 126.

S'adresser Grande-Rue, 126. 8667

On demande

à acheter d'occasion 3 métiers à filer la laine peignée.

S'adresser au bureau du journal sous les initiales V. U. 8622

Employés

On demande deux employés, dont : Un Architecte connaissant bien le bâtiment, un Géomètre habitué au lever des plans; tous deux sachant bien dessiner.

S'adresser rue de l'Espérance, 71, Roubaix. 8643

Cave à Louer

A louer, vaste cave parfaitement conditionnée pour un dépôt de bière ou autre; escalier particulier.

S'adresser rue des Fleurs, n° 4. 8101

On désire louer

une maison assez vaste pour y établir un café de premier ordre.

On tiendrait à ne pas s'écarter du centre de la ville.

Réponse aux initiales X. Z. au bureau du journal. 8600

Maison à Louer

A louer, rue du Pays, 34, une Maison avec vastes magasins, à usage de fabrication. 8621

Lessiveuse

Une bonne lessiveuse demande des journées.

Prendre l'adresse au bureau du journal.